

pas sévir contre lui, car Bismark se rend continuellement coupable de choses qu'il considérait lui-même, lorsqu'il était au pouvoir, comme *crimes de haute-trahison* et d'hostilité contre l'empire.

\* \*\*

\* \* Un fait singulièrement attristant pour les cœurs catholiques vient de se passer au conseil municipal de Rome.

Le dit conseil était saisi d'une proposition tendant à concéder un vaste terrain pour les bâtiments d'une exposition nationale qu'on projette d'ouvrir à Rome en 1895. Afin de bien montrer quel était le caractère de la proposition, le docteur Baccelli, président de la commission chargée de l'examen du projet, avait déclaré que cette exposition serait une nouvelle affirmation de Rome capitale. Et, renchérissant encore, M. Seismit-Doda ajoutait que la date de 1895 avait été choisie pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de la chute du pouvoir temporel.

Or, sur les dix-neuf députés catholiques présents à la séance, il ne s'en est trouvé que deux pour voter contre le projet. Un troisième, M. le comte Vespignani, *architecte des palais apostoliques*, s'est abstenu ! Les seize autres ont voté pour ! C'est du reniement et cela manifeste la profondeur du mal causé à Rome même par la propagande des idées de l'unitarisme révolutionnaire.

Enregistrons, à leur honneur, les noms des deux fidèles sujets du Pape qui n'ont pas voulu s'associer à cette honteuse capitulation : ce sont M. le comte Piancioni, officier de la garde noble du Pape, et M. Pierre Pacelli, publiciste renommé.—*L'Univers*.

\* \*\*

\* \* D'un article publié par l'*Osservatore romano* sous le titre : **LA POLITIQUE DU PAPE**, nous extrayons le passage suivant. La traduction est de l'*Univers*.

“ Nous ne disons rien des considérations irrévérentes et présumptueuses qu'on se permet de faire sur *la politique du Pape en France*.

“ Si l'on peut supporter une conduite pareille quand il s'agit d'un journal, elle est absolument intolérable et scandaleuse quand, de la sorte, on manque au respect dû à l'autorité la plus vénérable qui existe sur cette terre. Cette autorité est vénérable et respectable dans tous ses actes et tous ses jugements, quand elle enseigne une vérité qui sert à la foi, et lorsqu'elle interdit ce qui nuit à la religion et à la société.

“ Le Pape ne fait pas de politique, mais son autorité s'exerce légitimement pour juger quelle est la conduite politique qui peut nuire aux intérêts religieux d'un peuple et à l'ordre social d'une nation, ou les servir. Alors, le Pape ordonne ou interdit, dans le domaine politique, pour un but non pas politique, républicain ou monarchique, mais bien pour un but religieux, moral et social.

“ C'est pourquoi *la politique du Pape* l'emporte sur la politique de tous les peuples et de tous les gouvernements et lui survit.”